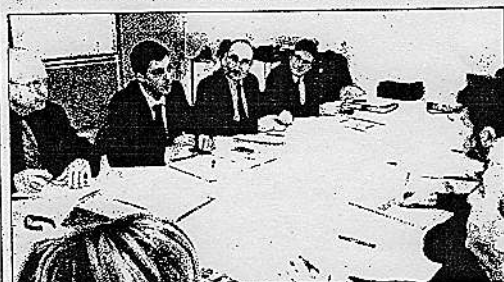


Des élus socialistes favorables aux agences postales dans l'Aude

Hier à Carmaux, le président de la commission départementale de la présence postale, Michel Brousse, et Roger Adivèze, maire d'Alairac, se sont dits favorables à la transformation des bureaux de Poste en agences postales.



Hier matin, la commission départementale de la présence postale et territoriale de l'Aude s'est réunie. Photos Claude Boyer

Hier, les élus socialistes Michel Brousse et Roger Adivèze étaient sur la même longueur d'ondes que les représentants de La Poste de l'Aude. C'était très consensuel entre les deux parties. Apparemment, la transformation de la physionomie de La Poste dans le département n'est plus entre eux un point de désaccord. "Nous pouvons noter au travers de la loi une prise de conscience de la nécessité de La Poste en milieu rural. Dans l'Aude, la densité de la présence postale est bien supérieure à celle de la moyenne nationale", a souligné Michel Brousse, président de la commission départementale de la présence postale et territoriale (CDPPT) de l'Aude.

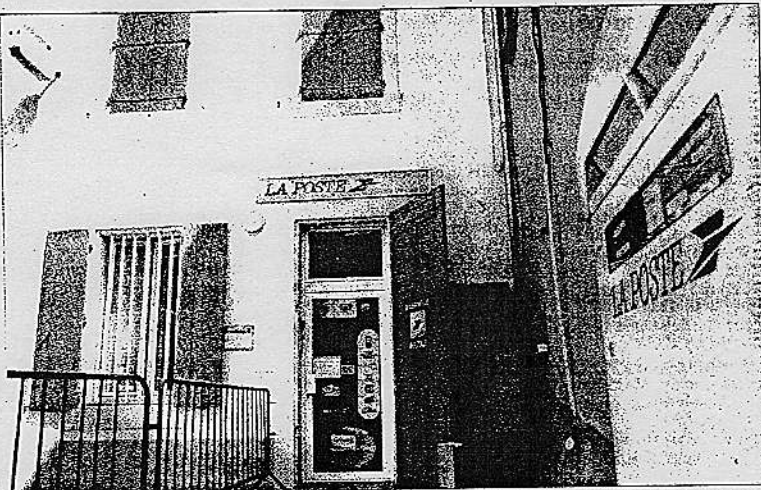
Un discours qui tranchait avec les propos tenus, il y a moins d'un an par le secrétaire fédéral du PS de l'Aude qui pointait du doigt "le détricotage du service public de La Poste".

"Il vaut mieux que l'on s'écoute pour mieux s'entendre. Rien ne se

fera sans l'accord des maires", a avancé Roger Adivèze, maire d'Alairac. Jusqu'à présent, le point de désaccord portait sur la transformation des bureaux de Poste en agences postales. Dans l'Aude, rappelons qu'actuellement, il y a "229 points de contacts, dont 116 bureaux de Poste, 110 agences postales et 3 points relais commerciaux", a déclaré Gilbert Calascibetta, directeur départemental de La Poste.

Plus de 900 euros/mois par salarié

Aujourd'hui, les élus de la CDPPT vont davantage dans le sens de cette réorganisation opérée par La Poste. Pour chaque agence postale, La Poste donne à la commune un peu plus de 900 euros chaque mois par salarié. "Avec cette somme, dans les petites communes, cela permet souvent d'employer une personne qui est polyvalente : elle effectue des tâches postales et aussi des tâches administratives pour la commune", a préci-



"Sur 116 bureaux de Poste dans l'Aude, environ un tiers affiche n'affiche qu'une activité de deux heures par jour", a souligné hier Gilbert Calascibetta, directeur départemental de La Poste.

sé Roger Adivèze. Autrement dit, tout le monde s'y retrouve : La Poste qui peut se maintenir dans certaines zones à moindre frais et les maires qui bénéficient d'une aide pour l'emploi de ce "postier" nouvelle génération.

"Avec ce système, on a des demandes de maires pour avoir une agence postale sur la commune", a-t-il ajouté. "Nous étions des précurseurs dans l'Aude. Du temps d'Antoine Courrière, nous avions déjà mis en place des agences postales communales", a conclu Roger Adivèze, heureux de dire que le Département était avangardiste dans ce domaine.

Ch. C.

"On veut une vraie concertation avec La Poste"

"Nous ne sommes pas des gens obtus. Nous savons que dans certains endroits, il faut des aménagements, mais nous ne voulons pas de la transformation systématique des bureaux de Poste en agences postales", confie Philippe Rappeneau, président de la coordination de défense de la Poste dans l'Aude.

"Ce que l'on veut aussi avoir, c'est un diagnostic de la situation réelle de nos bureaux de Poste.

Nous ne sommes pas contre la rentabilité de La Poste, mais il ne faut pas perdre de vue que l'on doit rendre le meilleur service possible à la population", avance-t-il.

"On veut une vraie concertation avec La Poste, comme ça a été le cas dans le Tarn-et-Garonne où une convention a été signée avec les élus. C'est la preuve que c'est possible quand il y a de la bonne volonté", ajoute-t-il.